

Fiche action FFESSM : Animation d'un réseau de plongeurs « Sentinelles bleues » sur la façade méditerranéenne

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône / Méditerranée / Corse

La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins et l'agence de l'eau Rhône / Méditerranée / Corse construisent, structurent et dynamisent un réseau de plongeurs sentinelles, qui partagent des valeurs environnementales, et qui souhaitent sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement subaquatique.

Les « Sentinelles bleues » sont des plongeurs, des pêcheurs, des photographes, des biologistes, des apnéistes de tout niveau, qui souhaitent partager leurs observations, alerter sur des évolutions, ou encore participer à des repérages ou des suivis.

Les plongeurs amateurs sont en effet les témoins privilégiés de l'état et de l'évolution du milieu sous-marin. Ils sont nombreux, au cours de leurs plongées à constater des événements inattendus : la présence d'espèces exotiques, de pollutions, ou encore l'évolution de la faune ou de la flore habituelle des sites...

Ces observations nourrissent les échanges, au retour de plongée, en clubs ou entre plongeurs, mais ne faisaient pas, jusqu'à présent, l'objet d'une capitalisation et d'une valorisation au sein de la FFESSM. Elles peuvent cependant constituer les indices de l'évolution du milieu, de la qualité de l'eau, de changements climatiques, ou de l'impact de certaines activités humaines, et peuvent devenir des signaux, voire des indicateurs de biodiversité.

2010 : Mise en place du réseau

1^{er} axe : S'appuyer sur des opérations pilotes. Lancement d'opérations permettant de mobiliser les clubs et les personnes ressources les plus investies sur de premières observations, sur l'ensemble du littoral méditerranéen national. Trois orientations se dégagent : une veille générale sur le milieu naturel, le suivi de récifs artificiels, l'élaboration d'outils pédagogiques de découverte et d'observation. Ces opérations pilotes permettent de repérer les motivations, les outils, mais aussi les besoins des clubs pour organiser cette veille.

2e axe : Identifier des relais, construire des outils pédagogiques, organiser la collecte et l'accès aux données. L'objectif à moyen terme (2011 et années suivantes) est de créer des synergies entre les différents suivis réalisés, L'objectif est aussi de mettre en place un protocole simple et d'identifier les modalités de sa déclinaison auprès du plus grand nombre. Il est enfin de traiter les questions de la "bancaisation" des données permettant de capitaliser et de valoriser toutes les observations, en direct ou en partenariat via d'organisations telles que l'Agence de l'eau. Cette opération, pilote sur la façade méditerranéenne, à vocation à pouvoir être étendue aux autres façades littorales, aux lacs et aux rivières.

Calendrier du projet

Octobre 2009 : Lancement d'un appel à projets auprès des commissions nationales « Biologie et environnement », « Audiovisuelle » et « Pêche sous-marine », afin d'identifier des porteurs de projet sur la façade méditerranéenne.

Janvier / Mars 2010 : Mise en place de 11 opérations pilotes, sur la base des projets présentés (3 en Corse, 4 en Provence, 2 en Cote d'Azur et 2 en Pyrénées-Méditerranée)

Septembre 2010 : Mise en place d'un comité de pilotage national. Constitué des personnes ressources, le but est de définir, de mettre en place les conditions de pérennisation et de démultiplication de l'opération avec la mise en place d'outils communs et d'un système de capitalisation et de valorisation des données...

Mai 2011: Lancement de la phase 2 du projet - Mise en ligne de l'observatoire méditerranéen des paysages, site collaboratif d'enregistrement de l'indice paysagers et de la mémoire photographique des sites.

